



Ottawa, Canada

(Volume 5, N° 45
(Hebdomadaire))

le 9 novembre 1977

Une question de secondes...pour la décision du maintien de la paix à Chypre par l'UNFICYP	1
Conférence diplomatique sur les pêches	2
Conclusion de la plus importante vente de niveleuses canadiennes	2
Visite du président du Conseil des ministres d'Italie	3
Illustration du système canadien de contrôle des activités de pêche	3
Fernand Séguin reçoit le prix Olivar-Asselin	3
Réunion de la Commission mixte canado-belge	3
L'Université de Sherbrooke décerne quatre doctorats d'honneur	4
La recherche sur l'amiante	5
Exposition et rétrospective du cinéma d'animation	6
Recherche d'hydrocarbures	6
La chronique des arts	7
Ligne de crédit de 150 millions\$ pour le Gabon	8
Dispositif pour les déficients de l'ouïe	8
La plus grosse et la plus puissante des turbines	8

Une question de secondes...pour la décision du maintien de la paix à Chypre par l'UNFICYP

Le soleil du matin surplombe déjà la capitale divisée de la République insulaire de Chypre. Dans le centre autrefois prospère de Nicosie, une patrouille de la Force des Nations Unies remonte un sentier envahi par les herbes. De chaque côté, Chypriotes grecs et turcs s'épient derrière les meurtrières des casemates bétonnées et des tranchées. Les soldats qui patrouillent cette ligne (séparant en deux camps la communauté chypriote), ainsi que les soldats grecs et turcs, sont au nombre des cinq cent quinze Canadiens qu'on reconnaît à leur béret bleu pâle comme des membres de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP).

Au siège de l'ONU, à New York, l'occasion ne se prête ni à la gastronomie, ni aux relations de bon voisinage dans le salon des délégués, car cinq jours de négociations intenses n'ont pas encore apporté de solution et le temps s'écoule rapidement...minuit approche.

Mandat de l'ambassadeur canadien

Aux termes du règlement du Conseil de sécurité, chaque représentant préside, dans l'ordre alphabétique, les travaux du Conseil pendant un mois. Or, en ce mois de juin 1977, le représentant permanent du Canada aux Nations Unies, l'ambassadeur William H. Barton, occupe le fauteuil présidentiel.

Renouvellement quelque peu routinier

Treize ans auparavant, quand le Conseil de sécurité a créé l'UNFICYP, il a convenu d'évaluer périodiquement la nécessité de maintenir cette dernière dans l'île. En dépit de tous les changements militaires et politiques survenus depuis 1964 — y compris le coup d'État de 1974 mené par Anthony Simpson contre l'archevêque Makarios, et l'invasion subséquente de l'île de Chypre par l'armée turque — le mandat de l'UNFICYP, qui comprend depuis les débuts un contin-



Forces canadiennes

Depuis la création de l'UNFICYP, en 1964, le Canada a fait partie de la Force de l'ONU pour le maintien de la paix à Chypre. On voit ci-dessus des soldats canadiens faisant la patrouille.

